

La modification d'une loi permet de décréter des zones d'hébergement temporaire pour les FARC-AP est approuvée en Colombie.



Bogotá, 10 mars, (RHC-Telesur).-La loi de l'ordre public a été modifiée en Colombie, une fois que les partis Unité Nationale et Centre démocratique se sont mis d'accords au sujet de la création de zones d'hébergement temporaire pour les guérilleros des FARC-AP.

La loi spécifie que ces zones dont la création relève du président, ne pourront être ni urbaines, ni limitrophes.

Au sujet de la signature de l'accord de paix entre les FARC-AP et le gouvernement colombien, le président Juan Manuel Santos a relevé qu'il préfère ne pas signer ce qu'il a qualifié de «mauvais accord»

uniquement pour respecter la date fixée pour les deux parties, à savoir le 23 mars prochain.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/86833-la-modification-dune-loi-permet-de-decreter-des-zones-dhebergement-temporaire-pour-les-farc-ap-est-approuvee-en-colombie>



Radio Habana Cuba